

(1) Epoux ou Père

Prénoms Alex

Nom⁽²⁾ NEMER

né⁽³⁾ le 14 mars 1991
à 11 heures 40 à Beailly-sous-Maine
(Seine-Saint-Denis)
fils⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Stéphane Marc NEMER

et de⁽⁵⁾ Sylvie DELFOSSE

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 131
le⁽⁶⁾ 24 juillet 2020

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à _____

Il a été déclaré⁽⁸⁾ _____

(1) Epouse ou mère

Prénoms Constance

Nom⁽²⁾ DOLC

née⁽³⁾ le 26 Avril 1990
à 14 heures 15 à Versailles
(Yvelines)
fille⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Jean-Claude DOLC

et de⁽⁵⁾ Joëlle CHOIX

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 141
le⁽⁶⁾ 10/09/2020

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil



Marie BEGEY

le _____ à _____ heures _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____ le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Ecrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1^{re} partie ; ... ; 2^{me} partie ; ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née ».

(4) Ecrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(5) Prénoms et nom des parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par M..., notaire à... ».

(1) Prénoms _____
Nom _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2) _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES (3) L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms _____
Nom _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____
(2) _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
MENTIONS MARGINALES (3) L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer les Prénoms et Nom du défunt.
(2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

1^{er} ENFANT (1)

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 1635
Le 09 juillet 2020 à 14 heures 31
est né(e)⁽²⁾ Lilio NETIER

du sexe masculin à Hérouville-Sainte-Clotilde
(3) _____

reconnu(e)⁽⁴⁾ le 13 juillet 2020 en
cette mairie par son père.

Délivré conforme aux registres, le 13 juill. 2021

MENTIONS MARGINALES (5) L'officier de l'état civil
Sceau 

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(6) _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
MENTIONS MARGINALES (5) L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).
(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ... » en cas de double nom de famille.
(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénoms, NOM) née le... à... ».
(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée, « par le père » ou « par la mère ». Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, « par ... (Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance) ».
(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le ..., » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ». 